

**C.F.P.R.***On ne se laisse pas d'apprendre***1040 €****PERMIS B****VOITURE****FORFAIT CODE***(Illimité pendant 6 mois)**(Frais d'inscription, livre de code, 1^{er} examen code)***230€****TARIF CONDUITE***(20 Heures minimum obligatoires)***37€** L'heure**EXAMEN PRATIQUE****70€**

- Code illimité
- Véhicules renouvelés tous les ans
- Début de formation sur piste privée
- Maxi 2 heures de conduite à la suite
- 5 moniteurs permanents
- Possibilité de venir vous chercher à domicile ou au lycée
- Parking sur place gratuit
- Facilité de paiement
- Entraînement sur internet : easyweb 30€ (inscription à l'auto-école)
- Il est conseillé d'avoir le code avant de faire les leçons de conduite
- Durée obtention permis en fonction des fréquences des leçons

Les leçons de conduite au-delà des 20h et les examens en cas d'échec seront facturés au tarif en vigueur au moment de la prestation

CASTRES**40 route de Navès - 81100 CASTRES**

Tél. : 05 63 72 33 85 - Fax : 05 63 59 91 66

castres@cfpr.fr

**Ouvert
tous les jours****HORAIRES****Cours de Code et Test avec MONITEUR***(Durée : 45 min)*

Lundi	18h à 18h45
Mercredi	18h à 18h45
Vendredi	18h à 18h45

TESTS EN AUTO-CORRECTION

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h
Samedi de 8h à 12h et de 13h à 16h

Pièces à fournir

- 1 photo d'identité (format passeport)
- Photocopie recto verso permis AM
- Photocopie recto verso de la carte d'identité
- Photocopie de la carte d'identité d'un des parents si élève mineur
- Photocopie du recensement pour les -18 ans
- Photocopie JAPD pour les + de 18 ans
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation d'hébergement
- ASSR (pour les personnes nées après le 31/12/87)

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- Toute formation souscrite (dossier enregistré en préfecture) sera considérée comme due en totalité à l'établissement
- Les formations doivent être payées en totalité avant l'examen
- Tout stage commencé est dû en totalité
- En cas d'abandon de formation, les arrhes versées seront non remboursées
- En cas de force majeure (maladie ou déménagement) la facturation sera faite au prorata du travail effectué
- La restitution d'un dossier ne pourra s'effectuer que si l'élève a soldé son dû

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA ROUTE

*On ne se laisse pas d'apprendre***CASTRES****40 route de Navès - 81100 CASTRES**

Tél. : 05 63 72 33 85 - Fax : 05 63 59 91 66

castres@cfpr.fr